# Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin

Etude de Vulnérabilité et Plan d'Adaptation au changement climatique

Maître d'Ouvrage : Communauté d'Agglomération Hénin Carvin

AMO: Vizea

### Territoire:

- 14 communes
- 126 796 habitants
- 11 208 ha
- Territoire urbain

Durée de la mission: 8 mois

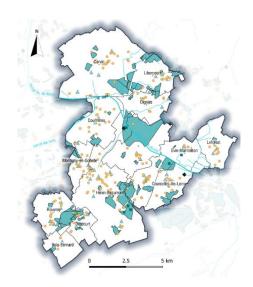
## Eléments clés de la mission :

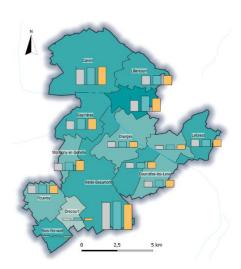
#### Phase 1

- → Cartographie des aléas
- $\ \rightarrow \ \ R\'{e}alisation \ d'entretiens$
- → Analyse des vulnérabilités

## Phase 2

- → Elaboration d'une liste d'actions
- → Journée visites de terrain et ateliers
- → Rédaction de fiches actions
- → Rédaction du cahier de prescriptions









COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'HENIN CARVIN

Le changement climatique représente le défi majeur du 21ème siècle de notre société. La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin s'empare pleinement de ce défi et fait office de territoire pionnier en s'engageant dans une politique volontariste depuis plus de 10 ans sur les questions climatiques.

Pour l'Agglomération Hénin-Carvin il s'agit d'une double démarche d'atténuation des effets du changement climatique (réduction des GES, des polluants...) et d'autre part d'adaptation favorisant la résilience du territoire à l'augmentation des températures (formation d'ilots de chaleur urbains), l'évolution des régimes hydriques, l'accroissement des occurrences et de l'intensité des risques naturels (inondations, ...), propagation des maladies vectorielles, modification du cadre de vie (évolution de la végétation, des cultures, confort thermique...).

En 2016, le territoire accélère encore son processus d'adaptation au changement climatique en adoptant son Plan Climat Air Energie, structuré en 8 axes, parmi lesquels figure « préparer l'adaptation au changement climatique ». Aujourd'hui, le territoire souhaite faire un pas de plus dans sa transition en affinant ses connaissances sur la vulnérabilité de son territoire et la construction d'un plan d'adaptation au changement climatique.

La CAHC a ainsi fait appel à Vizea en tant qu'AMO pour la réalisation d'une étude de vulnérabilité et l'élaboration d'un plan d'adaptation au changement climatique. L'étude de vulnérabilité au changement climatique s'attache à évaluer l'exposition du territoire et la sensibilité actuelle et future au changement climatique. Il s'agit de d'abord définir l'exposition du territoire aux paramètres climatiques, aléas et variations passées. On définit ensuite les impacts observés et la sensibilité du territoire associée à ces impacts. L'exposition future du territoire aux paramètres et aléas climatique est ensuite définie. Le croisement de ces différentes notes permet de caractériser et classifier les niveaux de vulnérabilité actuels et futurs du territoire. On s'intéresse aux vulnérabilités physiques, sanitaires et sociales ainsi qu'économiques. Ce travail est réalisé en co-construction avec les acteurs du territoire lors d'entretiens qui permettent de conforter les recherches bibliographiques. Ces évaluations permettent de caractériser et de classifier des niveaux de vulnérabilités permettant la construction d'un plan d'adaptation au changement climatique territorial opérationnel et réaliste.

En matière de stratégie long terme, ce plan d'adaptation se positionnera en complément des stratégies et politiques territoriales de l'EPCI ainsi que de sa stratégie climatique (PCAET). Il constituera un cadre de référence permettant de mobiliser les acteurs du territoire en faveur des objectifs de réduction de la vulnérabilité du territoire et d'adaptation au changement climatique

